



QUELLES FORMATIONS CHOISIR ?

→ HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR LES OPÉRATIONS SUR OU À PROXIMITÉ D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

ACTEURS

CHEF D'ÉTABLISSEMENT - CHARGÉ D'EXPLOITATION

Chargé d'exploitation électrique

1 jour - Réf. EL/B082

- Délivre les autorisations, d'accès notamment
- Organise la préparation des opérations
- Identifie et mandate les différents acteurs



TRAVAUX HORS TENSION

EMPLOYEUR-ENCADREMENT

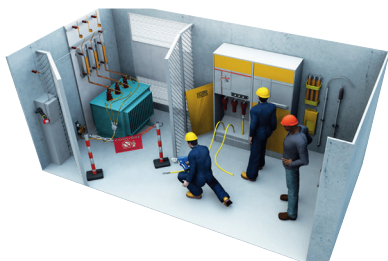
Habilitation électrique

LES DÉLIVRER, LES MAINTENIR ET LES RENOUELER

- EL/B083** Formation en présentiel
- EL/B801** Formation en classe virtuelle
- EL/B885** Formation en e-learning



EL/B800 Habilitations électriques : laquelle choisir ? (classe virtuelle)



TRAVAUX SOUS TENSION TST

CHARGÉ DE CONSIGNATION BC/HC

- Consignation dans le cadre de travaux

CHARGÉ DE TRAVAUX B2(V)/H2(V)

- Direction de travaux électriques confiés à des exécutants
- Réalisation seul de travaux d'ordre électrique
- Réalisation d'essai dans le cadre de travaux : habilitation B2V essai/H2V essai

EXÉCUTANT B1(V)/H1(V)

- Exécution de travaux d'ordre électrique ou d'interventions électriques, sous les ordres d'un chargé de travaux ou d'intervention générale BT



TRAVAUX SOUS TENSION SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELLES ET TERTIAIRES (IEIT)

- Remplacer un appareillage BT sans maintien de la continuité de service
- Remplacer un appareillage BT avec maintien de la continuité de service
- Réalimenter l'armoire
- «Chargé de travaux B2T/B2N installations Industrielles et Tertiaires»
- «Exécutant B1T/B1N installations Industrielles et Tertiaires»



TRAVAUX SOUS TENSION SUR LES BATTERIES D'ACCUMULATEURS STATIONNAIRES (IEBAT) - DOMAINE INSTALLATION

- Assembler une chaîne de batteries
- Remplacer une batterie
- Nettoyer des batteries
- «Chargé de travaux B2T/B2N Installations batteries d'accumulateurs stationnaires»
- «Exécutant B1T/B1N Installations batteries d'accumulateurs stationnaires»

INTERVENTION BT



CHARGÉ D'INTERVENTIONS BT GÉNÉRALES BR

- Entretien et dépannage des installations électriques BT
- Intervention sur un équipement alimenté en BT/TBT pouvant comporter de la HT (enseignes lumineuses, brûleur de chaudières...)
- Consignation pour son propre compte
- Opération sur installation photovoltaïque = Formation complémentaire ELP094 ou formation complète ELP097



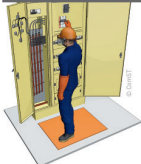
CHARGÉ D'INTERVENTIONS BT ÉLÉMENTAIRES BS

- Remplacement à l'identique d'une lampe, d'un appareillage (prise ou interrupteur), d'un matériel (convecteur, appareillage d'éclairage)
- Raccordement d'un appareil à un circuit en attente, protégé contre les surintensités
- Réarmement d'un dispositif de protection (disjoncteur, relais thermique...) dans un environnement sans pièce nue sous tension
- Opérations élémentaires sur chaîne photovoltaïque habilitation BP (formation ELP081)



OPÉRATIONS SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES



BE/HE MANŒUVRE

- Manœuvre d'appareillage : marche /arrêt, réarmement disjoncteur, relais thermique sans limite de puissance



BE/HE MESURAGE

- Mesures électriques de tension, d'intensité, de résistance, d'isolement, de puissance...
- Mesures de grandeurs non électriques au voisinage de Pièces Nues Sous Tension (PNST), thermographie, pression, distance...



BE/HE ESSAIS

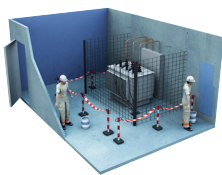
- Mesures et essais sur plateforme d'essais, en laboratoire d'électricité, d'électronique
- Essais diélectriques sur plateforme d'essais ou sur une chaîne de fabrication

BE/HE VÉRIFICATION

- Vérification visuelles, contrôles techniques, mesurages (bureau de contrôle, diagnostiqueur immobilier...)

CHARGÉ DE CHANTIER BO/HO(V)

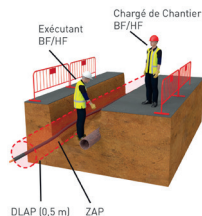
- Organise, contrôle la surveillance des personnes placées sous son autorité. Applique les procédures et instructions de sécurité électrique et les fait appliquer. Analyse des risques, reçoit une autorisation de travail, remet un avis de fin de travail... (opère à distance supérieure ou égale à 30cm des PNST en BT)
- Travaux d'ordre non électrique (peinture, nettoyage, maçonnerie, serrurerie, élagage, agent de sécurité incendie, dératisateurs,...) : travaux réalisés à une distance de plus de 30 cm des PNST (pièces nues sous tension) en BT par exemple



Pour déplacer, nettoyer une canalisation électrique enterrée ou ouvrir un fourreau, il est nécessaire de disposer de l'habilitation électrique **BF/HF**

CHARGÉ DE CHANTIER BF/HF

- Reçoit les autorisations
- Balise la zone
- S'assure de la mise en place des protections
- Organise et surveille



EXÉCUTANT BF/HF

Réalise sous la supervision du chef de chantier :

- Ripage
- Soutènement
- Nettoyage
- Ouverture d'un fourreau
- Protection des câbles et accessoires



FORMATION INITIALE

RECYCLAGE

1 ou 1,5 jour - Réf. EL/B078	BG/HG - Travaux d'entretien de la végétation	1 jour - Réf. EL/B178
1 ou 1,5 jour* - Réf. EL/B088	BF/HF * 1 jour pour les exécutants - 1,5 jour pour les chargés de chantier	1 jour - Réf. EL/B188
1 ou 1,5 jour* - Réf. EL/B080	BO/HO(V) * 1 jour pour les exécutants - 1,5 jour pour les chargés de chantier	1 jour - Réf. EL/B180
2 jours - Réf. EL/B081	BO/HO, BE Manœuvre, BS	1,5 jour - Réf. EL/B181
2 jours - Réf. EL/B098	BE /HE Manœuvre	1,5 jour - Réf. EL/B198
3 jours - Réf. EL/B090	BR*, BC, B1, B2, BE vérification, BE mesure	1,5 jour - Réf. EL/B190
3,5 jours - Réf. EL/P097	BR*, BC, B1, B2... sur installations photovoltaïques	1,5 jour - Réf. EL/P197
4 jours - Réf. EL/B091	BR*, BC/HC, B1/H1, B2/H2, BE/HE vérification	1,5 jour - Réf. EL/B191
3 jours - Réf. EL/B093	BE/HE Essais	1,5 jour - Réf. EL/B193
4 jours - Réf. EL/T090	B1T/B2T, B1N/B2N installations Industrielles et Tertiaires	2 jours - Réf. EL/T190
3 jours - Réf. EL/T096	B1T/B2T, B1N/B2N Installations batteries d'accumulateurs stationnaires (IEBAT)	2 jours - Réf. EL/T196

* hors opération batterie stationnaire - formation complémentaire à réaliser

DOMAINE DE TENSION

ALTERNATIF

CONTINU

0 V

50 V

1000 V

50 kV

TBT

BT*

HTA**

HTB**

0 V

120 V

1500 V

75 kV

*En BT l'habilitation commence par un B

**En HT l'habilitation commence par un H

Les habilitations véhicules et engins se terminent par un "L"



VOS BESOINS

Disposer de personnel formé à l'habilitation électrique sur les installations avec une approche basée sur le développement des compétences et sur les principes généraux de prévention

Professionaliser vos équipes dans l'exploitation, le dépannage, la maintenance et la conception des installations électriques

Disposer de personnel formé et habilité pour les Travaux Sous Tension (TST) sur les installations et/ou sur les batteries stationnaires

OBLIGATIONS, RÉFÉRENTIELS

Code du travail articles R4544-9 et 10 : les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités

Arrêté du 05/07/2024 : la norme recommandée pour les installations à l'article R4544-3 du Code du travail est la NF C18-510 et ses amendements

Code du travail article R4544-11 : tout travailleur qui effectue des Travaux Sous Tension est titulaire d'une habilitation spécifique délivrée par l'employeur après l'obtention d'un document délivré par un organisme de formation agréé

Arrêté du 7 avril 2021 modifié par l'arrêté du 5 juin 2023 : les mesures de prévention prévues à l'article R. 4544-8 du code du travail mises en œuvre par l'employeur pour la réalisation des Travaux Sous Tension, sont conformes aux dispositions prévues dans les normes homologuées de la série NF C18-505

Décret n°2024-552 du 17/06/2024 et ses arrêtés relatifs à la prévention du risque électrique lié aux travaux d'ordre non électrique réalisés dans l'environnement d'ouvrages ou installations électriques aériens ou souterrains.



RECYCLAGE

Tous les 3 ans recommandé par la NF C18-510 pour les habilitations électriques

FORMATIONS SPÉCIFIQUES

INITIATION À L'ÉLECTRICITÉ

- EL/A030** Connaître et exploiter un poste haute tension (HTA)
- EL/A041** S'initier aux fondamentaux de l'électricité
- EL/A042** Acquérir les règles applicables au courant triphasé
- EL/A045** Réaliser le câblage électrique d'une armoire et d'une installation électrique tertiaire

HABILITATION ÉLECTRIQUE EN HTB

- EL/H091** Habilitation électrique : opérations d'ordre électrique en Basse et Haute Tension (HTA/HTB) B1(V)-H1(V), B2(V)-H2(V), B2V-H2V Essai, BR, BE-HE Essai et/ou Mesure et/ou Vérification, BC-HC, H0-H0V

CONCEPTION D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

- EL/C004** Concevoir une installation électrique Basse Tension (BT) dans les Établissements Recevant du Public (ERP)
- EL/C009** NF C15-100 édition 2024 : réaliser une installation électriques Basse Tension (BT) - comprendre les dispositions de la norme
- EL/C010** NF C15-100 édition 2024 : dimensionner une installation électriques Basse Tension (BT) - comprendre les dispositions de la norme
- EL/C011** NF C15-100 édition 2024 : identifier les évolutions de la norme
- EL/C031** NF C 13-100 et NF C 13-200 : analyser les règles des installations électriques Haute Tension

PHOTOVOLTAÏQUE

- EL/P081** Habilitation électrique initiale BP : opérations élémentaires sur chaînes photovoltaïques
- EL/P097** Habilitation électrique : opérations BT sur installations photovoltaïques : B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai, BC, BR, champ d'application photovoltaïque
- EL/P002** Concevoir, réaliser et maintenir une installation photovoltaïque (partie électrique)
- EL/P009** Les règles de mise en œuvre électrique et de maintenance d'une installation photovoltaïque
- EL/P020** Acquérir la "compétence électrique photovoltaïque" en vue d'une demande de qualification Qualifelec SPV1-SPV2 mention RGE et/ou Qualit'EnR QualiPV 36
- EL/P025** Acquérir la "compétence Haute puissance photovoltaïque" en vue d'une demande de qualification Qualifelec SPV3 mention RGE et/ou Qualit'EnR QualiPV 500

EXPLOITATION DÉPANNAGE MAINTENANCE

- EL/D002** Assurer le dépannage d'une installation électrique par du personnel non électricien
- EL/D005** Réaliser la maintenance et le dépannage d'une installation électrique Basse Tension (BT)
- EL/D007** Identifier les défauts d'isolement d'une installation électrique Basse Tension
- EL/D010** Thermographie infrarouge : les principes de fonctionnement sur les installations électriques
- EL/D801** Sensibilisation sur le risque d'arc électrique - en e-learning